

GEOGRAPHIE DU TOURISME

L' ORGANISATION DU TRAVAIL

VPT, 2^{ème} année



LE COURS

L'analyse prend en compte les grands bassins touristiques mondiaux : les aires majeures (la France, le bassin méditerranéen, l'Europe occidentale, le Canada et les Etats-Unis, le Mexique et le bassin caraïbe,...) et les foyers touristiques de développement récent (l'aire indopacifique, l' Amérique andine , l'Afrique subsaharienne, ...).Chacune de ces aires est traitée à travers des pays jugés représentatifs (Ainsi le bassin méditerranéen , outre une présentation générale, est traité à travers l'étude de l'Espagne, de la Grèce, de la Turquie, de la Tunisie, ...).Chaque chapitre traité en cours est disponible sous forme rédigée sur simple demande formulée par email. Le texte du cours (au format .pdf) vous est adressé en retour du courrier. Il peut aussi être gravé sur CD ou DVD. Certains thèmes (secondaires, voire mineurs) ne sont pas abordés en cours, mais traités exclusivement sous forme de dossiers (Le Tourisme dans les îles méditerranéennes, le Tourisme insulaire tropical, le Tourisme en Allemagne , le Tourisme en Russie, etc...).Ces dossiers sont disponibles soit sur le site « Géotourisme », soit sur cd.Ils sont aussi mis à votre disposition sur le porte-documents Yahoo .

LES CARTES

Chaque bassin touristique, ainsi que chaque pays étudié, font l'objet d'une carte réalisée par l'étudiant et qui doit impérativement être assimilée au même titre que le cours .C'est ainsi que le bassin méditerranéen fait l'objet de sept cartes : - une carte du Tourisme dans l'aire méditerranéenne ainsi que six cartes régionales se rapportant au Tourisme en Espagne, en Grèce, en Italie, en Turquie, en Tunisie, en Egypte).Ces cartes font l'objet d'une notation .Elles doivent impérativement m'être remises aux dates indiquées en début de chaque semestre (un délai de remise de 5 jours est toléré).

LES EXPOSES

L'étude de chaque bassin touristique donne lieu à des exposés à caractère régional ou thématique .Des listes d'exposés seront régulièrement proposées aux étudiants (ainsi concernant le bassin méditerranéen : le Tourisme au Portugal, le Tourisme au Maroc, le Tourisme à Rome, etc ...).Ces exposés , qui peuvent être réalisés par deux personnes , doivent être brefs (durée maximale : 30' .Ils doivent être accompagnés d'un résumé écrit (2 pages) qui sera mis à la disposition des élèves de la classe .Un accompagnement de l'exposé au moyen de cartes , de schémas et de photographies est souhaitable.

LES DOSSIERS

Quatre « dossiers » doivent être préparés, rédigés et remis en cours d'année scolaire : le Tourisme en Italie, le Tourisme en Afrique sub-saharienne, le Tourisme dans les pays de l'Asie du sud-est, le Tourisme dans les pays scandinaves).Ce travail est à la fois un entraînement à la recherche documentaire et un entraînement à la rédaction de la dissertation. Le travail de conception et de réalisation est personnel. Chaque «dossier» fait l'objet d'une notation. Le meilleur travail, éventuellement modifié et/ou annoté par mes soins, fera office de correction-type. Une bibliographie détaillée se rapportant à chacun des thèmes retenus est disponible sur le site «Géotourisme» .Chaque « dossier » doit présenter un tableau précis, exhaustif et concis du Tourisme dans la zone à étudier. L'analyse de l'activité touristique est précédée d'une évocation géographique et historique de la région .Chaque «dossier» doit se présenter sous la forme d'une dissertation type B.T.S (plan structuré, ...).Il comprendra 9 à 12 pages et il devra obligatoirement être accompagné d'une carte illustrant l'activité touristique dans la zone étudiée (L'illustration *in texto* est facultative) .La notation se fera selon les critères de l'examen (notation sur 15 points pour la partie rédactionnelle et notation sur 5 points pour la partie cartographique).

LES CONTROLES DE CONNAISSANCES

Deux à trois contrôles de connaissances sont programmés au début de chaque semestre (Composition semestrielle non comprise).Les dates retenues peuvent éventuellement être modifiées (décalées de 7-10 jours) à la demande du délégué de classe et à la stricte condition de m'en informer 10 jours avant la date initialement fixée. La durée de chaque contrôle de connaissances varie de 40 à 55' selon l'importance et la difficulté de l'exercice à réaliser .Le (ou les) sujet(s) se rapporte(nt) aux cours précédemment traités ainsi qu'aux dossiers et aux cartes préalablement réalisés, notés et retournés aux étudiants.

Philippe KEROURIO

philippe.kerourio@wanadoo.fr

phkerourio@geotourweb.com

Site « Géotourisme » : <http://geotourweb.com>

